

livret d'accueil de l'hébergement du chrs insertion

Ce livret va vous présenter succinctement l'ASEA, qui gère le CAVA dans lequel vous allez être amené à séjourner. Il doit vous permettre de mieux vous repérer dans l'aide qui va vous être apportée et faciliter ainsi votre admission.

l'asea a à cœur de vous venir en aide dans l'un de ses 4 pôles Elle « a pour objet la sauvegarde de l'enfance et de la jeunesse par l'observation, la prévention, la réinsertion. Son action pourra être étendue au bénéfice des adultes dont les difficultés d'insertion sociale et professionnelle le justifient ».

Le **pôle insertion de l'asea** s'organise à partir du **CAVA** (centre d'adaptation à la vie active), sur 3 sites : deux à Saumur et un autre à Angers.

Le CAVA accueille et accompagne des personnes adultes en grande difficulté sociale et/ou professionnelle touchées le plus souvent par une forte exclusion.

Le CAVA gère :

- 2 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : le foyer d'urgence et de stabilisation ; l'hébergement d'insertion
- De nombreuses actions d'insertion sociale
- Des dispositifs d'insertion professionnelle



- 37 situations de mise au travail salariées en chantier (25 à Angers, 12 à Saumur)
- 25 places AVA en atelier CHRS (Saumur)
- 101 places d'hébergement (20 en appartement d'insertion, 21 à 28 en foyer d'urgence collectif, 120 places pour les demandeurs d'asile, 5 places bas seuil)
- 15 places RSA

pour quelles raisons l'équipe du cava peut-elle vous venir en aide ?

Vous vivez aujourd'hui une situation difficile : un logement incertain, peu ou pas de ressources, une recherche de travail sans résultat, des problèmes de santé...

Vous avez décidé de réagir, de dépasser cette situation en demandant l'aide du CAVA.

Le CAVA favorise l'insertion sociale et/ou professionnelle de chaque personne et a la volonté de développer l'autonomie de chacun dans le cadre d'un projet global.

nous joindre

- ✉ 2 bis avenue de Balzac BP 211 49 411 SAUMUR Cedex
- @ cava@asea49.asso.fr
- ☎ 02 41 67 31 81 (Hébergement d'insertion)

le chrs insertion

Il permet l'accueil d'un public jeune de 18 à 25 ans pouvant aller jusqu'à 30 ans. L'hébergement est assuré en appartement. Votre séjour s'établira à partir d'un contrat de séjour.

Nos prestations et l'aide apportée

- A la vie sociale
 - Un hébergement en appartement dans la ville de Saumur dont vous aurez la responsabilité
 - Un accompagnement à partir de rencontres et d'entretiens pour vous aider à construire votre projet, éventuellement un soutien dans les démarches
 - Un lieu de parole et d'écoute
 - Une amélioration de votre santé et de votre bien-être en vous engageant dans une démarche de soin physique et/ou mental à partir des dispositifs présents à Saumur
 - Aide à la gestion du budget, aides financières ponctuelles sous conditions
- A la vie professionnelle
 - Si vous avez une activité à l'entrée en hébergement / Un soutien dans l'activité et maintien ou développement de celle-ci
 - Si vous n'avez pas d'activité à l'entrée en hébergement ou si vous venez uniquement à l'atelier
 - Une mise au travail dans un atelier d'insertion sous statut Adaptation à la Vie Active (AVA) où vous ferez partie d'une équipe de production
 - Une participation à divers travaux sur site et/ou à l'extérieur afin de développer vos capacités de travail en améliorant vos savoir-être et savoir-faire
 - Un accompagnement dans les démarches d'orientation professionnelle en vue de l'élaboration de votre projet d'insertion professionnelle en recherchant des solutions d'emploi, de formation, de stage

Comment se passe l'accueil ?

- Suite à un entretien avec l'assistante sociale, vous avez pu expliquer votre situation, et on a pu vous expliquer le fonctionnement du CAVA. Votre entrée en hébergement et/ou en atelier a été décidée après 1 ou 2 entretiens, en fonction des places disponibles, et après orientation du SIAO.
- Votre demande d'Aide sociale à l'hébergement est adressée à la DDCS de Maine et Loire pour ne durée éventuellement renouvelable (par décision d'équipe et de la direction). Cette période sera de 6 mois en place atelier sans hébergement et de 8 mois en place hébergement avec atelier.

Comment travaillerons-nous ensemble ?

- Pendant votre séjour, 2 référents vous accompagneront plus particulièrement : un pour le social et un pour l'atelier. régulièrement, des rencontres seront organisées avec vous pour mesurer le chemin parcouru ensemble et décider des nouvelles actions à mener